



Conseil économique et social

Distr. générale
30 juin 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance

Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)

Groupe de travail des effets

Deuxième session*

Genève, 13-16 septembre 2016

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**État d'avancement des inventaires des émissions
et autres questions relatives aux émissions**

Inventaires et projections des émissions

Rapport des Coprésidents de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions

Résumé

Le Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP) a pour mandat de fournir une bonne assise scientifique à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance, particulièrement dans le domaine des inventaires des émissions et des projections des émissions (voir ECE/EB.AIR/68, annexe III, appendice III). Afin d'aider l'EMEP à s'acquitter de son mandat, l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions présente chaque année à l'Organe exécutif de l'EMEP une synthèse des progrès réalisés dans ce domaine, ainsi que des messages et des recommandations utiles à l'élaboration de politiques (ECE/EB.AIR/122/Add.2, point 1.4.7).

* L'Organe exécutif de la Convention a décidé qu'à compter de 2015, le Groupe de travail des effets et l'Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe devraient tenir des réunions communes afin de parvenir à une meilleure intégration et coopération entre les deux organes subsidiaires scientifiques de la Convention (ECE/EB.AIR/122, par. 47 b)).



Le présent rapport contient un résumé des débats et des résultats de sa vingt-neuvième réunion (Zagreb, 17-18 mai 2016) durant laquelle les participants ont examiné l'état d'avancement des activités menées par l'Équipe spéciale conformément au plan de travail pour 2016-2017 relatif à la mise en œuvre de la Convention (points ECE/EB.AIR/133/Add.1 1.1.1.21, 1.1.2.1, 1.1.2.3, 1.1.2.6, 1.1.2.7 et 3.4) et au document informel *Basic and multi-year activities in the 2016-2017 period* (Activités de base et pluriannuelles pendant la période 2016-2017) (points 1.4.5, 1.4.6, 1.4.7 et 1.5.1), qui a été présenté à l'Organe exécutif de la Convention à sa trente-quatrième session .

En annexe du rapport de la réunion figure un résumé des résultats de l'atelier sur les éléments condensables et semi-volatils des émissions de particules, qui a été organisé conjointement avec l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, le 16 mai 2016 à Zagreb.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	4
II. Réunion annuelle de l'Équipe spéciale en 2016	3–16	4
A. Organisation et planification	3–4	4
B. Participation	5	5
C. Examen des travaux menés au titre de la Convention	6	5
D. Notification et examens scientifiques des émissions	7–8	5
E. Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques	9–10	5
F. Émissions provenant de certaines sources	11	6
G. Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement	12	6
H. Travaux futurs	13	7
I. Questions diverses	14–16	8
Annexe		
Conclusions de l'atelier commun sur les éléments condensables des émissions de particules		9

I. Introduction

1. Dans le cadre du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP), l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions aide l'EMEP à fournir une bonne assise scientifique à la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance dans le domaine des inventaires et des projections des émissions. Les travaux de l'Équipe spéciale sont organisés et dirigés par les Coprésidents, M. Chris Dore (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), M. Martin Adams (Agence européenne pour l'environnement (AEE)) et M^{me} Kristina Saarinen (Finlande). De plus, les responsables de groupes d'experts coordonnent les travaux relatifs aux émissions dans quatre domaines techniques spécifiques, à savoir : a) combustion et industrie ; b) transport et engins mobiles ; c) agriculture et nature ; et d) projections des émissions. L'objectif de ces travaux est d'aider les Parties à la Convention à communiquer les données d'émission et les projections des émissions de polluants atmosphériques, notamment en sélectionnant les informations pertinentes pour la mise à jour et l'amélioration du *Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques* (Guide EMEP/AEE)¹.

2. La réunion annuelle constitue la principale activité annuelle de l'Équipe spéciale. Toutefois, cette dernière a également procédé en 2016 à l'examen des chapitres actualisés du Guide EMEP/AEE, et devrait poursuivre ce travail au cours de l'année 2016, comme indiqué dans les sections E et H ci-dessous.

II. Réunion annuelle de l'Équipe spéciale en 2016

A. Organisation et planification

3. La vingt-neuvième réunion de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions de l'EMEP a eu lieu les 17 et 18 mai 2016 à Zagreb². La réunion de l'Équipe spéciale, qui est un organe subsidiaire de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance de la Commission économique pour l'Europe (CEE) de l'ONU, s'est tenue conjointement avec une réunion du Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement (Eionet) de l'AEE. Elle a été précédée d'un atelier scientifique organisé le 16 mai conjointement avec l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, durant lequel les émissions des éléments condensables et semi-volatils des particules ont été présentées et examinées (voir l'annexe).

4. Les Coprésidents ont présidé conjointement la réunion et les responsables des groupes d'experts ont présidé les séances techniques consacrées aux quatre domaines d'activité techniques définis (voir par. 1).

¹ L'édition la plus récente est le document Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques 2013, Rapport technique de l'AEE n° 12/2013 (Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2013). Disponible à l'adresse : <http://www.eea.europa.eu/publications/emep-eea-guidebook-2013>.

² Les communications et les documents se rapportant à la réunion de l'Équipe spéciale et à l'atelier peuvent être consultés en ligne.

B. Participation

5. Ont assisté à la réunion annuelle de l'Équipe spéciale plus de 110 participants représentant 37 pays et organisations internationales, dont le Centre pour les modèles d'évaluation intégrée, le Centre des inventaires et des projections des émissions de l'EMEP, l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et l'Équipe spéciale de l'azote réactif. L'AEE était représentée par plusieurs membres de son personnel ainsi que par des employés de son Centre thématique européen sur la pollution atmosphérique et l'atténuation des changements climatiques. Plusieurs représentants du secteur des entreprises étaient également présents.

C. Examen des travaux menés au titre de la Convention

6. Le Président de l'Organe directeur de l'EMEP a communiqué des informations sur les avancées réalisées récemment dans le cadre de la Convention, et les Coprésidents de l'Équipe spéciale ont présenté les contributions de l'Équipe spéciale aux récentes sessions de l'Organe directeur de l'EMEP et de l'Organe exécutif de la Convention. Des informations sur les activités récentes de la Commission européenne relatives à la Directive fixant des plafonds d'émission nationaux ont également été communiquées³.

D. Notification et examens scientifiques des émissions

7. Un représentant du Centre des inventaires et des projections des émissions a présenté un récapitulatif des notifications d'émissions reçues en 2016. La qualité des données sur les émissions communiquées avait été améliorée ces dernières années mais il était clair que d'importants problèmes de qualité subsistaient. Il s'agissait d'un problème persistant déjà signalé à l'Organe directeur, et des mesures étaient prises par l'Équipe spéciale et l'Organe directeur pour tenter d'améliorer la qualité des rapports. Un Coprésident de l'Équipe spéciale avait par exemple organisé des réunions en face-à-face avec certains représentants nationaux, et les Parties étaient invitées à expliquer les obstacles à l'amélioration lors de la session conjointe de l'Organe directeur de l'EMEP et du Groupe de travail des effets en 2016.

8. L'Organe directeur de l'EMEP avait chargé l'Équipe spéciale d'examiner et d'actualiser les lignes directrices relatives à l'examen technique des inventaires des émissions dans le cadre de la Convention. Les Coprésidents avaient mis à jour les méthodes et les procédures à suivre pour l'examen technique des inventaires des émissions de polluants atmosphériques communiqués dans le cadre de la Convention et de ses Protocoles (ECE/EB.AIR/GE.1/2007/16) en collaboration avec le Centre des inventaires et des projections des émissions, et le texte révisé avait été diffusé en tant que document de séance. Lors de cette réunion, l'Équipe spéciale avait adopté une version définitive du document en vue de sa transmission à l'Organe directeur de l'EMEP.

E. Guide EMEP/AEE des inventaires des émissions de polluants atmosphériques

9. Un projet financé par la Commission européenne avait été mené en vue de mettre à jour un certain nombre de chapitres du Guide EMEP/AEE. Des travaux d'actualisation

³ Directive 2001/81/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2001 fixant des plafonds d'émission nationaux pour certains polluants atmosphériques.

d'autres chapitres du Guide avaient également été financés par l'AEE et l'Allemagne. L'Équipe spéciale avait examiné ces chapitres avant la réunion. Un aperçu de ces activités a été présenté.

10. Des discussions détaillées sur les chapitres actualisés étaient menées au cours de réunions de groupes d'experts en vue de cerner la situation actuelle et de déterminer si des travaux supplémentaires étaient nécessaires. L'Équipe spéciale est convenue que les chapitres actualisés étaient adéquats, appelaient quelques ajouts mineurs ou nécessitaient des travaux complémentaires. Dans ce dernier cas, des groupes spéciaux ont été créés. Des travaux étaient prévus pour donner à l'Équipe spéciale les moyens d'accorder son agrément technique à tous les chapitres actualisés du Guide avant la deuxième session conjointe de l'Organe directeur de l'EMEP et du Groupe de travail des effets en septembre 2016, durant laquelle l'Organe directeur de l'EMEP examinera le texte pour adoption.

F. Émissions provenant de certaines sources

11. Un certain nombre d'exposés techniques ont été présentés, notamment sur :

a) *Les transports maritimes* : un expert de la Finlande a présenté des méthodologies détaillées pour l'estimation des émissions provenant du transport maritime international. L'utilisation de données détaillées sur les déplacements des navires et d'informations sur les caractéristiques de leurs moteurs avait permis d'améliorer de manière significative l'exactitude des estimations des émissions ;

b) *Le trafic aérien* : un représentant d'Eurocontrol a présenté les outils actuellement disponibles pour estimer les émissions provenant du trafic aérien. Des données étaient disponibles concernant un grand nombre de types d'appareils différents, permettant d'estimer avec exactitude les émissions ;

c) *Les transports routiers* : un représentant du Centre thématique européen sur la pollution atmosphérique et l'atténuation des changements climatiques a présenté la cinquième version du programme informatique permettant de calculer les émissions provenant des transports routiers (modèle COPERT), qui sera bientôt disponible, en mettant l'accent sur les améliorations apportées au modèle ;

d) *Les émissions d'ammoniac provenant de l'agriculture* : un expert de l'Allemagne a présenté les résultats d'un projet international visant à évaluer les émissions d'ammoniac provenant des engrais minéraux ;

e) *La modélisation de l'azote* : un expert des Pays-Bas a présenté un système de modélisation permettant d'établir des liens entre les émissions, la qualité de l'air au niveau local et les dépôts d'azote.

G. Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement

12. Des représentants de l'AEE et de son Centre thématique européen sur la pollution atmosphérique et l'atténuation des changements climatiques ont décrit les activités et les projets menés récemment et intéressant le réseau Eionet en général, notamment en ce qui concerne :

a) Les informations les plus récentes sur les activités intéressant l'AEE et le réseau Eionet ;

b) Les émissions provenant de la combustion domestique et leurs répercussions sur la qualité de l'air ;

c) Une proposition de modification de la méthode utilisée par l'Union européenne pour compléter les données manquantes des inventaires des émissions communiqués au titre de la Convention.

H. Travaux futurs

13. L'Équipe spéciale a examiné et approuvé les activités restantes prévues en 2016, et le plan de travail pour 2017-2018. Il a été convenu de mener diverses activités, les questions prioritaires étant les suivantes :

a) Activités permanentes :

i) Organiser chaque année une réunion et un atelier de l'Équipe spéciale pour contribuer à étoffer le Guide EMEP/AEE et partager les meilleures pratiques ;

ii) Servir de point de contact pour des débats techniques portant sur les estimations des émissions concernant la Convention et gérer les modes de communication associés (y compris la diffusion et la gestion des services Web) ;

iii) Promouvoir et appuyer les efforts visant à fournir des informations actualisées à intégrer dans le Guide EMEP/AEE en cherchant des données dans la documentation et en travaillant en collaboration avec d'autres projets, équipes spéciales et centres créés au titre de la Convention, en fonction des ressources disponibles ;

b) Autres activités de base du plan de travail :

i) Mener des activités visant à finaliser les chapitres actualisés du Guide EMEP/AEE pour 2016, et aider l'AEE à publier la version actualisée du Guide ;

ii) Élaborer une nouvelle méthode de niveau 1, spécifique à la technologie, pour estimer les émissions dues aux petits foyers de combustion ou à la combustion domestique (voir l'annexe) ;

iii) Fournir une aide au Centre des inventaires et des projections des émissions pour élaborer et diffuser un questionnaire à l'intention des Parties en vue de recueillir des informations sur les méthodes utilisées pour estimer les émissions de particules, afin de savoir dans quelle mesure les éléments condensables et semi-volatils des particules sont actuellement pris en compte pour l'établissement des rapports nationaux (voir l'annexe) ;

iv) Établir un document d'orientation destiné aux spécialistes des inventaires des émissions sur les éléments condensables et semi-volatils des émissions de particules et les travaux de développement prévus dans ce domaine technique (voir l'annexe) ;

v) Aider l'Organe directeur de l'EMEP à déterminer les modalités d'affectation du budget de développement consacré aux inventaires des émissions. Actualiser aussi le Programme de gestion et d'amélioration des inventaires des émissions, en vue d'attirer des sources potentielles de financement ;

c) Activités souhaitables du plan de travail : par exemple la fourniture d'un appui aux Parties, notamment pour améliorer l'exhaustivité et la transparence des communications des pays concernant les estimations des émissions au titre de la Convention. Ces activités souhaitables ne sont pas financées à l'heure actuelle et leur mise en œuvre dépendra de la disponibilité des fonds.

I. Questions diverses

14. Un résumé des conclusions et des résultats de l'atelier sur les émissions des éléments condensables et semi-volatils des particules, organisé conjointement avec l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, a été présenté (voir l'annexe).

15. L'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions a examiné et approuvé un mandat révisé, comme l'a demandé le Bureau de l'Organe directeur de l'EMEP.

16. L'Équipe spéciale a remercié les Parties, et tout particulièrement l'Union européenne (par l'entremise de l'AEE), la Finlande et le Royaume-Uni, pour le soutien apporté à ses travaux. L'Équipe spéciale a également remercié sincèrement son hôte, l'Agence croate pour l'environnement et la nature, et exprimé sa gratitude à l'AEE dont le soutien financier avait permis aux représentants de l'Eionet de participer à la réunion.

Annexe

Conclusions de l'atelier commun sur les éléments condensables des émissions de particules

1. L'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions et l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation ont tenu un atelier conjoint sur les éléments condensables et semi-volatils des émissions de particules le 16 mai 2016 à Zagreb. L'objectif était de réunir les deux communautés pour examiner le document relatif aux éléments condensables élaboré par l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation, et de convenir des moyens de remédier à l'absence de transparence et aux divergences constatées en matière de notification des éléments condensables des particules dans les estimations nationales des émissions de particules présentées par les Parties en application de la Convention. Les exposés ont mis l'accent sur les dernières informations produites par les spécialistes de la modélisation et les spécialistes des inventaires des émissions. Ils ont permis de tirer des conclusions sur les besoins en matière de recherche, les moyens d'améliorer à court terme la transparence des inventaires des émissions communiqués actuellement et les objectifs à long terme visant à améliorer la cohérence des rapports entre les Parties. L'atelier a été accueilli par l'Agence croate pour l'environnement et la nature.

2. Un expert français de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation ainsi que d'autres représentants des spécialistes de la modélisation ont décrit les besoins des spécialistes de la modélisation, l'utilisation actuelle des estimations des émissions de particules dans la modélisation et les connaissances scientifiques actuelles concernant les éléments condensables des émissions de particules. Plusieurs propositions visant à améliorer la notification des estimations des émissions et les domaines de recherche ont été faites.

3. Une mise à jour du Guide EMEP/AEE a été faite récemment afin d'y inclure des informations sur la question de savoir si les coefficients d'émission de particules intègrent ou non les éléments condensables. Un aperçu des informations figurant dans les chapitres actualisés du Guide a été présenté par le Royaume-Uni.

4. Un exposé sur les résultats d'un projet néerlandais a montré dans quelle mesure les estimations des émissions de particules pour l'Europe prenant en compte les éléments condensables différaient de celles communiquées dans les rapports nationaux au titre de la Convention.

5. Un expert de la Suède a présenté les résultats d'un projet mené par le Conseil nordique pour mesurer les émissions de forceurs climatiques à courte durée de vie des petits foyers de combustion.

6. Les Coprésidents de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions ont présenté un document contenant des réponses au document élaboré par le Groupe de travail de l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation et de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions. Les Coprésidents ont ensuite conduit un débat au cours duquel les actions à court terme suivantes ont été convenues :

a) L'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions fournira une aide au Centre des inventaires et des projections des émissions pour élaborer et diffuser un questionnaire à l'intention des Parties en vue de recueillir des informations sur les méthodes utilisées pour estimer les émissions de particules, afin de savoir dans quelle mesure les éléments condensables et semi-volatils des particules sont actuellement pris en compte pour l'établissement des rapports nationaux ;

b) Étant donné que la méthode sommaire actuelle de niveau 1 utilisée pour estimer les émissions dues à la combustion domestique a été reconnue comme insuffisante, l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions dirigera l'élaboration d'une version révisée de la méthode de niveau 1 comprenant des informations relatives à des appareils et éventuellement aux insuffisances propres à certaines régions ;

c) L'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions dirigera l'élaboration d'un document d'orientation sur les émissions des éléments condensables des particules, qui expliquera les problèmes actuels et exposera les actions à court terme et les solutions à plus long terme proposées.

7. L'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions et l'Équipe spéciale des mesures et de la modélisation sont également convenues de certains buts et objectifs à long terme, ainsi que des besoins en matière de recherche :

a) L'objectif à long terme pour les Parties est d'uniformiser la notification des émissions de particules, y compris les éléments condensables et filtrables. Cela nécessitera de procéder à des révisions importantes des informations contenues dans le Guide EMEP/AEE et posera des difficultés particulières pour les Parties qui utilisent des coefficients d'émission de particules qui leur sont propres ;

b) Des recherches sont nécessaires pour mieux comprendre comment améliorer les mesures et les estimations des émissions de la composante organique des particules.

8. Les Coprésidents ont remercié l'Agence croate pour l'environnement et la nature d'avoir accueilli l'atelier, et ont ensuite prononcé la clôture de la réunion.
